

Les représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et leur impact sur la littérature acadienne

Mireille McLaughlin

Numéro 12, automne 2001

Jeunesse et société francophone minoritaire en mouvance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005152ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005152ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

McLaughlin, M. (2001). Les représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et leur impact sur la littérature acadienne. *Francophonies d'Amérique*, (12), 133–143. <https://doi.org/10.7202/1005152ar>

PRODUCTION LITTÉRAIRE DES JEUNES
EN MILIEU MINORITAIRE

LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES JEUNES
ÉCRIVAINS DU SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ET LEUR IMPACT SUR LA LITTÉRATURE ACADIENNE

Mireille McLaughlin
Université de Moncton

Ce texte porte sur l'analyse des représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick¹. Je combinerai les domaines de la littérature et de la sociolinguistique, en effectuant une analyse du contenu du discours tant dans les corpus littéraires que dans les entretiens sociolinguistiques. Je me pencherai sur le rôle qu'ont joué les jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick quant à la valorisation des variétés régionales du français. Je décrirai brièvement ce registre pour ensuite faire un survol de la question linguistique et identitaire dans la littérature acadienne, et je conclurai sur l'apport de la jeunesse littéraire acadienne quant à la réflexion sur la variation linguistique en Acadie. Cet apport s'articule autour de trois événements : premièrement, la quête d'une légitimité linguistique pour le français régional; deuxièmement, l'affirmation de soi et d'une certaine Acadie passant par le registre régional; enfin, le dépassement ou l'inscription de l'identité dans une vision plus mondialisante.

Que dire des représentations linguistiques d'un groupe de jeunes poètes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick ? Premièrement, et j'insiste là-dessus, le rapport à l'identité linguistique n'est qu'une seule des nombreuses facettes qui composent l'identité qui est, comme on peut s'y attendre, plurielle. Deuxièmement, rappelons les paroles de François Paré qui remarque qu'en milieu minoritaire « le rôle de l'écrivain est ouvertement politique, bien que cette appartenance ne soit pas toujours souhaitée. Le geste politique de l'écrivain est souvent, qu'il / elle le veuille ou non, revendiqué par les lecteurs eux-mêmes qui rappellent ainsi l'exercice du langage à ses attaches dans le pouvoir² ». Puisque les Acadiens partagent le pouvoir politique avec une majorité anglophone, l'art et la littérature deviennent un lieu privilégié de l'expression de la culture, un lieu où l'on peut agir sur l'identité collective. L'influence des écrivains et des éditeurs déborde du cadre de la littérature et

investit le politique. Voilà pourquoi je me suis intéressée à un groupe d'écrivains qui gravitent autour d'un centre culturel et qui contribuent à la construction identitaire francophone dans leur région. Ici, j'analyserai plus précisément le rôle qu'ont joué les écrivains nés depuis les années 1970 sur la valorisation de la variété régionale du français, à la lumière du modèle des représentations linguistiques tel qu'élaboré par Louis-Jean Calvet³ et des marchés linguistiques tels que définis par Bourdieu⁴.

Les représentations linguistiques : un facteur de changement

Dans *Pour une écologie des langues du monde*, Louis-Jean Calvet explique l'importance de l'étude des représentations linguistiques⁵. Selon lui, l'étude de la variation linguistique ne peut s'effectuer sans prendre en compte les représentations linguistiques, puisque ces dernières sont le moteur de la variation même. Dans le domaine de la sociolinguistique, l'étude de représentations linguistiques s'est souvent effectuée en tenant compte du concept d'insécurité linguistique que Pierre Bourdieu définit comme étant le résultat d'une domination symbolique. Selon Bourdieu, les locuteurs souffrant d'insécurité linguistique soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique et de leur syntaxe à des corrections, ponctuelles ou durables⁶. Selon Calvet, l'insécurité linguistique peut se présenter à l'égard du statut de la langue, de son corpus ou de ses fonctions identitaires⁷. Aussi tout locuteur est-il en quête de légitimité linguistique. Cette quête serait à l'origine du changement linguistique, soit par stabilisation ou par substitution. Dans un cas, on élargit les domaines d'utilisation d'une langue et on modifie son statut, alors que dans l'autre, les locuteurs s'approprient des codes linguistiques qui ont plus de valeur sur le marché linguistique⁸. Nous nous proposons d'examiner comment s'effectue la quête de légitimité linguistique des jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

La situation linguistique du Sud-Est du Nouveau-Brunswick : les variétés régionales

Les locuteurs du Sud-Est du Nouveau-Brunswick naviguent quotidiennement entre plusieurs registres linguistiques. Ils passent facilement du français international à une variété régionale du français que l'on nomme chiac. Celui-ci se caractérise par l'incorporation, dans une matrice française, de termes anglais et de termes considérés comme archaïques en français international⁹. Le chiac est reconnu comme étant une variété linguistique représentative de l'usage linguistique de la communauté du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Bien qu'il ait ainsi une fonction identitaire, le chiac est un code linguistique dépourvu de statut reconnu. Il est généralement dévalorisé par la communauté francophone du Nouveau-Brunswick qui le considère comme étant moitié anglais, moitié français – un langage abâtardi et contaminé, du charabia et autres épithètes du genre. Pire encore, les locuteurs du chiac le vivent

souvent comme un signe d'assimilation à la majorité anglophone et d'aliénation. Ils se le représentent souvent comme un phénomène récent, conséquence de l'urbanisation massive des Acadiens depuis les années 1940. Pourtant, nous en avons trouvé une description dans un texte québécois datant de 1914 :

Nos frères Acadiens ont une autre habitude, fruit encore de leur contact intime avec les Anglais : celle de mêler des mots anglais aux mots français quand ils conversent. Ainsi, ils commenceront la phrase par *well, but*, ou la continueront par *because* et entremêleront de tout petits mots comme *right, etc.*, sans que pour cela, cependant, la construction française en soit atteinte¹⁰.

On constate donc que les emprunts linguistiques à l'anglais ne sont ni récents, ni liés exclusivement à l'urbanisation.

En outre, les discours produits par les journaux, le système scolaire et le milieu littéraire ont une influence directe sur les représentations de la langue parlée en Acadie. Alors que les médias et le système scolaire privilégient une vision normative et unifiée de la langue française, la littérature pose la question de la légitimité des variétés régionales. Les théories de Bourdieu sur le marché linguistique permettent de rendre compte des enjeux de pouvoir et de légitimation auxquels se heurtent les écrivains du Sud-Est dans l'acte d'écriture littéraire. Dans *Ce que parler veut dire*, Bourdieu souligne que « les locuteurs dépourvus de la compétence légitime se trouvent exclus en fait des univers sociaux où elle est exigée, ou condamnés au silence¹¹ ». En effet, les entretiens révèlent un tiraillement entre le désir d'accès aux marchés littéraires reconnus comme légitimes, en l'occurrence celui de la France et du Québec, et le marché littéraire régional, perçu comme lacunaire à bien des égards. Comme nous le verrons, l'utilisation du français régional a un sens double : elle permet de contester les préjugés de la société acadienne à l'égard du chiac et de remettre en question l'emprise du français normatif dans la littérature francophone.

Survол de la question linguistique dans la littérature acadienne

Pour cette étude, nous avons analysé deux types de corpus. Tout d'abord, nous avons étudié un corpus littéraire, composé de huit recueils de poésie écrits par Marc Arseneau, Marc Poirier, Christian Brun, Mario LeBlanc, Mathieu Gallant et Daniel Omer LeBlanc. Dans ces textes, nous avons porté attention à l'emploi de la variation linguistique ainsi qu'aux commentaires au sujet des langues. D'autre part, nous avons eu des entretiens interactifs¹² avec huit acteurs sociaux engagés dans le milieu littéraire acadien. Nous avons privilégié les entretiens interactifs parce qu'ils permettent aux locuteurs interviewés de schématiser eux-mêmes les problématiques qui les intéressent et à l'intervieweur d'approfondir les sujets qui l'intéressent. Nous avons soulevé

et analysé tous les commentaires épilinguistiques présents dans ces entretiens.

Pour mieux situer ce que nous entendons par « jeunes écrivains », nous avons délimité trois générations d'écrivains d'après leur âge et la date de leurs premières publications. La première génération est constituée des pionniers de la littérature acadienne moderne, Antonine Maillet et Régis Brun, qui publièrent leurs premiers romans en 1958 et 1974 respectivement. Les écrivains faisant partie de la deuxième génération sont ceux qui ont publié leurs premiers livres après l'ouverture de la première maison d'édition en Acadie, les Éditions d'Acadie, en 1971 : Raymond Guy LeBlanc, Guy Arsenault, Herménégilde Chiasson, Ulysse Landry, Gérald LeBlanc, France Daigle, Rose Després, Dyane Léger, etc. Quant au groupe qui fait l'objet de la présente étude, celui des « jeunes écrivains », il se compose de ceux qui sont nés depuis les réformes législatives de 1969 qui ont officialisé le bilinguisme au Nouveau-Brunswick. Ces jeunes ont aujourd'hui entre vingt et trente ans. Il s'agit de Marc Arseneau, Marc Poirier, Christian Brun, Mario LeBlanc, Mathieu Gallant et Daniel Omer LeBlanc. Ils ont tous publié aux Éditions Perce-Neige, maison d'édition qui se spécialise dans la fiction et la poésie (et ce, pour combler une lacune présente chez les autres maisons d'édition en Acadie). Nous tenons à souligner en outre que tous ces écrivains se connaissent, puisqu'ils fréquentent tous les mêmes établissements du milieu artistique monctonien : galeries d'art, centre culturel et cafés.

Nous observerons l'impact que ces derniers ont eu sur les représentations linguistiques liées au français acadien. Aussi, quand nous parlerons d'évolution des représentations, nous limiterons-nous à l'évolution des représentations des jeunes écrivains, c'est-à-dire à l'intérieur d'un laps de dix ans depuis leurs premières publications en 1991 jusqu'aux dernières en l'an 2000.

Le chiac a fait son entrée dans le corpus littéraire avec la parution d'*Acadie Rock*¹³ de Guy Arsenault en 1973. À cette époque, il y eut un éveil culturel en Acadie et une génération entière d'écrivains et d'acteurs sociaux engagés – que l'on pense à Melvin Gallant, à Herménégilde Chiasson et à Gérald LeBlanc – a déployé des efforts tenaces pour assurer l'implantation d'infrastructures permettant de publier en Acadie. Chiasson a fréquemment souligné l'importance de ce geste, en affirmant que le discours culturel devait émaner d'Acadie et être géré en Acadie et non ailleurs : « Je ne crois pas que les Québécois attendent les Québécois qui sont en France ou en Floride ou en Californie pour formuler une idée de leur destin, pour nous cela devrait être la même chose. [...] Le débat qui est posé actuellement affirme la nécessité d'une conscience qui origine à partir d'ici, car il est illogique que la conscience de l'Acadie émane de l'extérieur¹⁴. » Grâce aux efforts de cette génération, les conditions nécessaires à la constitution d'une littérature existent depuis les années 1970 : maisons d'édition, lectorat, études littéraires acadiennes à l'Université de Moncton, etc. Enfin, les institutions littéraires ont donné aux jeunes littéraires du Sud-Est un espace discursif où gérer leur identité linguistique doublement minoritaire par rapport à l'anglais et au

français normatif; en somme, un espace où revendiquer la légitimité du chiac en affirmant : « ce n'est pas comme vous le pensez ».

Prenons l'exemple de l'un de ces jeunes écrivains qui affirme la légitimité de la variation linguistique en s'appuyant sur l'exemple du quartier du Bronx à New York. Il pose la variation linguistique comme source de créativité :

- L2 quoi-ce que tu penses du monde qui juge le monde à cause qu'ils parlent chiac
- L1 ben c'est de l'ignorance ben quoi-ce tu veux dire / comme qui juge quoi
- L2 ben *basically* qui considère que parler chiac c'est mal parler comme
- L1 euh
- L2 ou moi je l'ai entendu comme
- L1 ah oui oui ah il y a plein de monde qui disent ça / *basically* c'est / tu sais / ils ont le droit à leur opinion / pour sûr que / si qu'ils recherchent à ce que le chiac soit le français standard ben ça va // ils vont devenir frustrés parce que c'est pas / c'est pas / c'est pas ça que c'est / c'est / tu sais c'est comme / je sais pas moi / arriver à New York / pis tu sais / aller sur / je sais pas moi / aller euh // dans *the Bronx* pis tu sais commencer à dire / *well the way you people talk is no good / but* en même temps tu sais ils vont *probably* être les premiers à comme à *groové* à tchèque (quelque) *rap tune* qu'est comme constamment en train / tu sais le *rap* est constamment en train de réinventer la façon que l'anglais est parlé¹⁵.

Dans les entretiens recueillis, les auteurs insistent sur la nécessité de l'action littéraire pour l'expression de la culture. Comme nous l'avons mentionné plus haut, tous les recueils de la jeunesse littéraire acadienne ont été publiés aux Éditions Perce-Neige, ce qui rattache ces auteurs à un héritage littéraire spécifique : publier chez Perce-Neige, c'est publier en français en Acadie, c'est agir pour la continuité de la littérature francophone au Nouveau-Brunswick. Et en passant par l'institution littéraire acadienne, ils s'insèrent dans un réseau social spécifique; c'est là une filiation dont sont très conscients ces jeunes auteurs, qui dédient des poèmes à Herménégilde Chiasson, à Guy Arsenault et à Gérald LeBlanc. Les jeunes écrivains savent donc dans quel discours identitaire ils s'inscrivent. Cependant, leur utilisation du français régional comme d'une langue littéraire est innovatrice. Pourquoi ont-ils choisi de le faire ? Probablement parce qu'écrire en français vernaculaire, c'est rejeter à la fois la domination culturelle anglo-américaine et la domination linguistique de l'idéologie centralisante du français standard.

Affirmation d'une contre-légitimité – revendication

Marc Poirier (1991) est, longtemps après Guy Arsenault (1973), un des premiers écrivains à faire une utilisation intense du chiac. Poirier est probablement le plus revendicateur des jeunes poètes quant à l'acceptation de la variation. Premièrement, chez lui, l'affirmation de soi passe par la différenciation, comme dans le poème « being something¹⁶ » :

being something

parce qu'un Blanc
peut pas être Noir
un Blanc
un Indien

parce qu'un Anglais
peut pas être Français
un Québécois
un Acadien

prenez pas la peine
de vous déguiser
ça se spot
pas mal de loin

Il y a donc, dans l'utilisation du français régional, une quête d'authenticité. Ce français a une fonction identitaire forte. D'ailleurs chez Poirier, il est beaucoup question d'un bouillonnement culturel qui passe par la langue. Le poème « ballad of a thin man part two¹⁷ », dans lequel il est question du maire Jones, reconnu pour son opposition farouche au bilinguisme à Moncton vers la fin des années 1960, en est un bon exemple :

ballad of a thin man part two

crie tes croyances
chie tes mots bilingues
sur cette ville d'édifices sombres
qui semble vouloir
s'effondrer sur toi
avant que tu peuves
nous bailler ta voix
[...]
*something is happening here
and you still don't know what it is
do you
Mr. Jones ?*

Pour Poirier, donc, la reconnaissance du peuple minoritaire passe par la reconnaissance des gens qui parlent avec des « mots bilingues », en opposition

au discours dominateur de Len Jones. Dans le poème « la scene¹⁸ », Poirier affirme aussi la légitimité du chiac face à la norme du français standard :

la scene

uh-oh
quosse je vas faire
i guess j'ai fait honte aux dictionnaires
pis je mérite une terrible de punition
pour avoir commis un acte de trahison
[...]
but hey uh-oh-hey
as if ça va me déranger
toutes ces attaques
d'insécurité
parce que je crois plus
aux idées d'évolution
qu'aux idées de haine et de séparation
parce que cecitte
ma chère
cecitte c'est la scene
y'a juste moi pis toi
and some flags
in between.

La quête de légitimité lancée par Poirier fut reprise par Marc Arseneau, qui, après avoir publié un recueil en 1991, sans utiliser le chiac, en publia un deuxième en 1998, *L'éveil de Lodela*, dans lequel il utilise le chiac comme langue littéraire. Dans ce recueil, l'affirmation identitaire passe par la reconnaissance de la langue régionale. Dans un poème intitulé «Turtle Creek Shuffle¹⁹ », Arseneau fait ainsi le lien entre la langue et la cause acadienne :

Turtle Creek Shuffle

la cause nous tient aller
flippons la side de la recording
sur la turn table automatique
[...]
cé youssé j'ai
appris à parler
à Nigadoo
à Kouchibouguac
avec le vent du sud-est
dehors la tempête s'ébat
temps se fait sorta gris
tant qu'à ça j'imagine
Beausoleil à Beauséjour
comme ça je signe
mon nom

Au même moment (c'est-à-dire en 1996 et en 1998), Christian Brun publiait deux recueils : *Tremplins*²⁰ et *Hucher parmi les bombardes*²¹. Chez cet écrivain, l'emploi du registre chiac est tout à fait incorporé dans le processus littéraire. Dans *Tremplins*, qui est un recueil écrit au cours d'un voyage, l'emploi de la variation linguistique est contextuel : en Grèce, il écrit en français standard; à Madrid, il glisse quelques hispanismes dans ses poèmes; à Moncton, il compose généralement en chiac, sauf quand il dédie un poème à Herménégilde Chiasson (sans doute parce que Chiasson écrit lui-même toujours en français soutenu). De plus, son utilisation du chiac, en plus d'être contextuelle, est très littéraire. Le rythme et la rime de sa poésie s'appuient sur l'emploi de la variété régionale, comme dans cet extrait du poème « Compost²² » :

Compost

le pays que je charrie
je le nommerai
mama mia
chiac qui craque
right on pis so what
le pays d'étrangetés et d'étrangers
comme si je tranchais ma propre brise.

On retrouve chez Mario LeBlanc la même quête d'affirmation par la langue que chez Marc Arseneau. Dans son recueil *Taches de naissance*²³, publié en 1999, le français est principalement oral, c'est-à-dire chiac, puisqu'il n'y a que quelques poèmes qui soient entièrement en français standard. L'identité acadienne est la principale source d'inspiration de l'auteur. La revendication de la valorisation de l'identité acadienne passe par l'existence du chiac, comme dans le poème : « Rouler nos r » :

Rouler nos r

c'est vrai qu'on roule nos r
mais le chiac c'est du rock
pis le rock ça roule

Ce poème est suivi immédiatement du poème « Reverb²⁴ », où la fierté acadienne est liée à l'acquisition d'un niveau de langue soutenue et donc légitime:

Reverb

j'ai rêvé un rêve
un rêve fou
un rêve grammaticalement fou
on marchait la tête haute
dans une ville bien lignée
on marchait comme des virgules

qui sautaient à la bonne place
dans les phrases
on marchait comme des points
qui terminaient chaque paragraphe
on vivait en accord
avec le sujet de notre vie
on vivait dans un mode
on vivait dans le temps
conjugué à l'auxiliaire être
dans une ville
de LeBlanc, de Cormier, de Gallant
je suis
tu es
il est
nous sommes...

Chez Mathieu Gallant et Daniel Omer LeBlanc, les derniers auteurs à publier chez Perce-Neige, la question de la langue est à peine présente. Tout se passe comme si la question identitaire reliée à l'appartenance linguistique, après avoir été posée et légitimée, était dépassée. En effet ces deux écrivains se penchent sur des thèmes beaucoup plus mondialisants : la notion du temps, l'écologie et la société de consommation. Chez les deux auteurs, cependant, la question ethnique reste pertinente. Prenons l'exemple du poème « Cris de terre²⁵ » (titre repris à Raymond Guy LeBlanc) de Mathieu Gallant où il est question d'une forêt violée (jadis vivante et resplendissante), « coupée à ras », où il ne reste qu'un seul arbre qui « ne servira pas de papier de toilette / au premier ministre... ». En se concentrant sur des thèmes comme l'écologie, en inscrivant l'identité acadienne en opposition à la société de consommation, Gallant part du régional pour expliquer et explorer des réalités mondiales.

Conclusion

Il va sans dire aussi que l'apparition de la langue régionale dans le domaine de la composition littéraire, en poésie comme pour les paroles de chansons, a créé un débat au Nouveau-Brunswick. Comme le remarque un écrivain interviewé à propos du rapport entre le choix de registre linguistique et la langue :

- L1 Ça se passait pas au niveau de la langue ça se passait juste au niveau de quoi-ce qui sortait. Il n'y avait pas de comme : ok, celle-citte ça va être en anglais, celle-citte ça va être en chiac celle-citte, va être en français. C'était juste *whatever* qui sortait. Les journalistes souvent nous demandaient : « vous chantez en chiac. Pourquoi vous faites le choix de chanter en chiac ? » Pis tu sais, la question revient toujours là. Il y a du monde c'est comme « ah wow », pis il y a d'autre monde c'est comme, tu sais, « c'est pas un bon choix ». Pour nous-autres c'est pas un affaire de choix. C'est juste, des fois ça sort de même²⁶.

« Des fois ça sort de même », parce que telle est la réalité du Sud-Est du Nouveau-Brunswick : les locuteurs naviguent quotidiennement de l'anglais au français, du français international au chiac. Ce comportement se transpose donc naturellement dans les œuvres locales. Le locuteur rejette donc la notion du choix pour mettre l'accent sur son droit d'expression personnelle et partant, sur le droit d'expression de tous les locuteurs de cette langue. Après tout, comme le remarque Monica Heller²⁷, les choix de registres peuvent être des actes politiques. La légitimation littéraire de la langue régionale a donc permis aux écrivains d'affirmer leur identité linguistique face à la multiplicité des identités dans un contexte de mondialisation, surtout face au français « soutenu » et à l'anglais. Dans le corpus littéraire, les jeunes écrivains jouent avec la composante identitaire de la langue pour influencer sur les représentations de cette langue, tant sur le plan du statut que sur le plan de la forme écrite. En l'employant dans leurs textes, ils lui donnent une légitimité comme langue écrite, et en l'employant en littérature, ils lui accordent une fonction prestigieuse qui a un impact sur son statut.

Ma dernière remarque portera sur la filiation littéraire de l'utilisation du chiac dans le corpus littéraire acadien : de tout temps, la littérature s'est organisée en contre-courant. L'emploi du chiac en littérature implique donc une inscription dans le marché littéraire francophone – c'est celui-ci que l'on remet en question pour y acquérir une place, un espace. Bref, écrire en chiac, s'est s'affirmer francophone, mais francophone d'un lieu précis.

NOTES

1. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet *Prise de parole II*, prolongement de *Prise de parole I*, qui étudiait la construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire.
2. François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992.
3. Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.
4. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
5. Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, p. 144-182.
6. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 38.
7. Le statut de la langue a trait à sa

- reconnaissance en tant que langue. Ainsi, des locuteurs en situation d'insécurité statutaire peuvent considérer que leur langue « n'est pas une langue ». L'insécurité linguistique à l'égard du corpus porte sur la légitimité des formes linguistiques. Un de nos locuteurs, par exemple, nous dit : « Il y a des gens qui vont prononcer juste [jysk] pis il y en a d'autre qui vont le prononcer correctement ». La fonction identitaire est lié au sentiment d'appartenance linguistique du locuteur à sa communauté linguistique.
8. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 38.
 9. Marie-Ève Perrot, « Aspects fondamentaux du métissage français / anglais dans le chiac de Moncton

- (Nouveau-Brunswick, Canada) », thèse de doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, 1992.
10. J.E. Prince, « Après une course en Acadie », *Parler français au Canada*, vol. XII, Québec, 1913-1914, p. 50.
 11. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 42.
 13. Jacques Bres, « L'entretien et ses techniques », dans Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999. Selon Bres, si « l'interaction est la réalité première de toutes les pratiques langagières, alors elle est également le seul lieu d'authenticité de la parole ». En situation d'entretien interactif, l'intervieweur participe comme

Les représentations linguistiques des jeunes écrivains

- locuteur à part entière dans l'interaction, afin de stimuler la discussion.
13. Guy Arseneault, *Acadie Rock*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1973.
14. Herménégilde Chiasson, « Table ronde sur l'identité et la création culturelles en Acadie », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, 1994, p. 207-227.
15. Corpus personnel : M-02-04.
16. Marc Poirier, *Avant que tout' disparaisse*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1991, p. 38.
17. *Ibid.* p. 28.
18. *Ibid.* p. 31.
19. Marc Arseneau, *L'éveil de Lodela*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1998, p. 52.
20. Christian Brun, *Tremplins*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1996.
21. Christian Brun, *Hucher parmi les bombardes*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1998.
22. *Ibid.*, p. 45.
23. Mario Leblanc, *Taches de naissance*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1999.
24. *Ibid.*, p. 24.
25. Mathieu Gallant, *Transmigration*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 2000, p. 16.
26. Corpus personnel, M-02-04.
27. Monica Heller, « Langue et identité : l'analyse anthropologique du français canadien », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Frankreich-Zentrum, Institut français, Leipziger Universitätsverlag, 1996, p. 19-37.